

Compte rendu de la réunion publique à Louhossoa, 04 décembre 2025, 19h.

Objet de la réunion : les communes de Louhossoa et de Macaye ont souhaité organiser une réunion publique avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) dans le cadre de la concertation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Nive. Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- 1/ Présenter la démarche PAPI aux habitants et les informer sur la mise à disposition de diagnostics individuels de vulnérabilité, pour prise de rendez-vous en direct ;
- 2/ Identifier, qualifier et quantifier les problématiques auxquelles font face les habitants ;
- 3/ Recueillir une liste de solutions à étudier, qui auront été votées par les habitants.

Cours d'eau principaux : La grande Nive, La mouline et autres petits affluents.

Communes concernées : Louhossoa, Macaye

Lieu de la réunion : Salle du conseil municipal, mairie de Louhossoa.

Structure	Représentant	Nom - Prénom	Présent(e)
Mairie Louhossoa	1ere adjointe	IRIART BONNECAZE DEBAT Carole	X
Mairie Macaye	Maire Adjoint	DUBOIS Alain CLAVERIE Dominique	X
CAPB	Chargé d'opérations	RODRIGUES Joan	X
CAPB	Animateur PAPI Nive	CASTILLON Vincent	X
CAPB	Technicien rivières Nive	GALHARRAGUE Thomas	X
Habitants	Privés	9 personnes	

Voir détail feuille de présence annexée au présent document

I) Synthèse de la présentation

Madame Iriart introduit la réunion en tant que représentante de la commune de Louhossoa. Elle remercie les habitants pour leur présence à la réunion du jour au sujet des inondations. La parole est laissé aux agents de la CAPB qui passent alors aux présentations avant d'énoncer les objectifs et le déroulé de la réunion.

L'animateur précise que la première partie sera dédiée à la présentation du projet PAPI Nive, puis dans un second temps les échanges qui permettront de répondre aux questions, mais également d'identifier la nature des problématiques présentes sur les communes de Louhossoa et de Macaye.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Nouvelle-Aquitaine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



Agence de l'Eau
ADOUR-GARONNE

Établissement public du ministère
du Développement durable



PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

LE DÉPARTEMENT

La réunion devra aboutir à une liste de mesures potentielles à étudier dans le cadre du PAPI, qui pourraient répondre aux problématiques rencontrées localement.

Ils précisent que cette première réunion constitue le point de départ d'un processus de concertation avec les acteurs locaux, qui sera maintenu durant toute la vie du projet. L'objectif est d'intégrer au plus tôt dans la démarche les acteurs du territoire afin de définir un ensemble de mesures, qui seront par ailleurs étudiées, pour ne retenir que les solutions qui allient faisabilité techniques, financières et réglementaires.

- **La CAPB :**

En préambule, l'animateur procède à une rapide présentation de la CAPB et du territoire de mise en application de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Il précise que la CAPB met en application directe la compétence sur les bassins versants de la Bidouze, des Côtiers Basques ou encore de la Nive, avec la Direction Cours d'Eaux Bassins versants composée de 3 missions principales et 11 agents. Un descriptif rapide des agents et de leurs champs d'actions respectifs est réalisé.

- **Le PAPI :**

La réunion se poursuit avec la présentation globale de la démarche PAPI ; c'est-à-dire les objectifs généraux d'un projet PAPI, sa gouvernance, le contenu et l'ensemble du processus depuis le diagnostic du territoire d'étude jusqu'à la mise en œuvre de mesures de réduction de la vulnérabilité. L'animateur insiste sur la nécessité d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie et des actions partagées avec les acteurs du territoire dont font partie les riverains, ce qui justifie le travail de concertation engagé.

Outre l'élaboration de la stratégie et des mesures à déployer dans le cadre du PAPI complet, 70% des actions inscrites dans la Programme d'Etudes Préalable au PAPI sont d'ores et déjà actives sur le territoire. Elles couvrent l'ensemble des axes du PAPI à savoir :

- Axe 1 « connaissance du risque et communication » : finalisation de l'étude hydraulique de la Nive et développement d'actions de communication autour du risque (déploiement d'une cartographie interactive sur le site internet, vidéos pédagogiques, maquettes, affiches, reportages...) ;
- Axe 2 « surveillance et prévision » : protocole de suivi des crues avec régime d'astreinte mis en place, déploiement d'un vaste réseau de sondes (18) et de pluviomètres ;
- Axe 3 « Gestion de crise » : mise à disposition des communes d'un service de pré-alerte de crue et d'assistance à la gestion de crise (élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde et exercices de simulation de crise) ;
- Axe 4 « Aléa et urbanisme » : traduction des cartes d'aléa en Porter à Connaissance (PAC) pour prise en compte dans l'aménagement du territoire, élaboration d'un guide à l'intention des instructeurs urbanisme ;
- Axe 5 « réduction de la vulnérabilité » : mise à disposition des riverains d'un diagnostics individuel de réduction de la vulnérabilité du bâti visant à déployer des mesures individuelles adaptées, réalisation de 30 km de chantiers d'entretien de la végétations sur berges sur les propriétés privées, mission d'assistance et accompagnement individuels des riverains privés comme public pour des problématiques d'inondations et d'érosions (120 sollicitations/an) ;
- Axe 6 « gestion des écoulements » : recrutement d'une stagiaire chargée de mettre en œuvre une stratégie basée sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) visant à réduire les ruissellements, GEstion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) ;
- Axe7 « ouvrages hydrauliques » : gestion d'un parc de 34 ouvrages hydrauliques + 2 en gestion indirecte, simulation de futurs aménagements via l'étude hydraulique Nive en cours.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité



Agence de l'eau
ADOUR-GARONNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



PYRÉNÉES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT

- **Le PAPI Nive et l'étude hydraulique de la Nive :**

Parmi ces actions, un focus est réalisé sur l'étude hydraulique globale de la Nive en tant qu'action conditionnant pour la définition de la future stratégie globale de réduction de la vulnérabilité. Cette étude a pour vocation d'homogénéiser la connaissance du risque inondation en ciblant des secteurs connus pour leur vulnérabilité face aux inondations. Ainsi, les nouveaux secteurs modélisés viendront compléter les zonages PPRI en vigueur dont Louhossoa fait partie.

Le chargé d'opération repasse rapidement les grandes étapes de l'étude hydraulique, à savoir :

- Phase 1 : campagne topographique type LIDAR permettant d'obtenir une impression fine du relief du bassin versant de la Nive hors lits des cours d'eau + campagne pédestre permettant de compléter la première campagne avec le fond du lit des cours d'eau modélisés ;
- Phase 2 : étude hydrologique permettant de retenir les pluies à étudier et de les caractériser (en l'occurrence 2014 et 2021) ;
- Phase 3 : modélisation permettant d'aboutir aux cartes d'aléa.

Aujourd'hui, la modélisation arrive à son terme. La CAPB a rencontré le conseil municipal pour la livraison des nouvelles cartes d'aléa.

Cette phase sera suivie prochainement du lancement de l'étude de vulnérabilité qui consiste à analyser, qualifier et quantifier les enjeux présents dans l'emprise inondable, ce qui donnera un niveau de vulnérabilité par zone. La dernière étape consistera à croiser ces données avec les résultats des sondages de la population dont il est question ce soir. Les résultats de ce travail permettront de définir la stratégie et les mesures à lancer dans le cadre du PAPI complet.

- **Les diagnostics individuels de vulnérabilité :**

Suite à une forte attente des riverains en matière protection contre les inondations, la CAPB a décidé de lancer dès janvier 2025 la mise en place de diagnostics individuels de vulnérabilité via la mesure « RV PAPI » inscrite dans le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) ou fonds BARNIER. Elle sera donc co-financée entre l'Etat (50%) et la CAPB (50%) dans le cadre du PAPI Nive.

L'animateur du PAPI Nive définit la mesure comme un état des lieux global et poussé du bâtiment et de sa vulnérabilité face aux inondations. L'objectif est de définir les mesures individuelles adaptées au bâtiment qui, sous réserve des conditions d'éligibilité, peuvent être financées jusqu'à 80% du montant de la dépense dans une limite de 36 000€.

Cette mesure s'adresse à 3 catégories de bâtiments : les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'entreprises de moins de 20 salariés ou encore les bâtiments publics, concernés par des inondations par débordements.

La mesure sera déployée en premier lieu sur les communes munies d'un PPRI, puis dans un second temps celles ciblées pour la modélisation (comme Louhossoa), avec une échéance fixée à 2026.

Après une description rapide des diverses mesures individuelles existantes, l'animateur passe à la présentation du bureau d'étude OSGAPI retenu pour la réalisation de la mesure.

OSGAPI est un bureau d'étude expérimenté et bien structuré pour la réalisation de diagnostics individuels, mais également pour l'accueil et le renseignement des riverains avec un standard téléphonique ainsi qu'un pôle de communication, élément central de la mesure.

Ainsi, la prise de rdv peut se faire par le biais du standard d'OSGAPI, ou bien à l'issue de la réunion directement avec la CAPB qui proposera plusieurs créneaux pour la réalisation du diagnostic.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



PYRÉNÉES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT

Pour finir, l'animateur décrit succinctement le déroulé du diagnostic qui prendra entre 1h et 1h30. Il précise que le diagnostiqueur procédera à une évaluation de la hauteur d'eau de référence pour le bâtiment, avant d'identifier l'ensemble des éléments vulnérables pour lesquels des relevés altimétriques seront réalisés. L'analyse complète du bâtiment donnera lieu à la rédaction d'un rapport dans lequel figurera une liste de mesures adaptées aux caractéristiques du bâtiment. Chaque mesure fera l'objet d'une estimation financière avec les aides possibles ainsi qu'une fiche technique détaillée. Le rapport sera remis au riverain sous 30 jours après la visite.

Cette première étape doit donner lieu à la conversion en travaux. Pour cela, la CAPB compilera les dossiers de demande de subventions pour faire le relais auprès des services de l'Etat qui instruiront les dossiers.

- **La concertation :**

Un attention particulière est portée sur la concertation dans le cadre du projet. Pour l'illustrer l'animateur décrit la répartition des rôles autour de 4 grands acteurs :

- L'Etat : fixe les conditions de mise en œuvre des PAPI(s), valide les programmes et soutient financièrement les actions ;
- La CAPB (entité GEMAPIENNE) : pilote le programme, co-construit la stratégie et met en œuvre les actions en matière de prévention des inondations ;
- Les communes : co-construit la stratégie, organe décisionnel, met en œuvre l'alerte et la gestion de crise
- Les usagers : votent pour les mesures (= taux d'acceptabilité sociale des mesures), apportent leurs problématiques et leurs connaissances du terrain.

Ainsi, cette partie ouvre les échanges avec les riverains sur les problématiques rencontrées et les solutions à mettre en place.

II) Echanges

- *Etude hydraulique :*

Remarque : Je ne comprends pas la carte. Une parcelle est affichée comme non inondable alors qu'elle l'était lors des dernières inondations. Par ailleurs, cette parcelle a été réhaussée (1.50m).

Réponse : la nouvelle carte d'aléa affiche clairement le terrain en zone inondable. Sur les hauteurs décrites, nous retrouvons ce même ordre de grandeur sur la carte ce qui est rassurant.

Pour la réhausse de la parcelle, si l'opération a été réalisée récemment, la campagne aéroportée type LIDAR nous a permis de le prendre en compte (précision centimétrique de la topographie en lit majeur avec 6 points traités au m²).

- *Entretien des cours d'eau :*

- Question : Avant, la MIFEN venait pour faire l'entretien des berges sur Hasparren et Macaye, est-ce toujours d'actualité et à qui s'adresser ?»

Réponse : oui il s'agit d'opérations groupées de restauration de la végétation sur berges (ripisylves) inscrites dans un plan pluriannuel de gestion. Ces travaux sont réalisés sur des zones vulnérables et à fort enjeu humain. Tout l'intérêt de ce soin et de savoir s'il y a un besoin à ce niveau. Un arbitrage et une



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité



Ministère de l'Énergie et de la Transition
écologique



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



PYRÉNÉES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT

planification sera alors réalisée à l'échelle du bassin versant de la Nive.

- Remarque : il y a plusieurs atterrissages problématiques notamment causés par des ponts sous-dimensionnés. Notamment celui de la départementale vers Macaye.

Réponse : S'il y a plusieurs problématiques de ce genre, il est possible de recenser tous les atterrissages et analyser les faisabilités d'un curage ponctuel ou d'une scarification.

A savoir que pour les problématiques de création d'embâcles, la CAPB intervient systématiquement sur les ponts communaux après une crue pour fluidifier l'évacuation et favoriser le retour à la normale.

- Surveillance et gestion de crise :

- Remarque : ce serait intéressant d'avoir une personne référente par commune pour observer les mises en charges et les dysfonctionnements et les faire remonter.

Réponse : oui un travail avec chaque commune est initié pour la gestion de crise. En parallèle, nous avons entamé une réflexion sur le déploiement de « réseaux sentinelles », qui, selon un protocole établi, pourraient remonter ces informations.

Remarque : pour l'implantation de sondes, il faut bien différencier les pluies qui viennent du Baigura de celle qui viennent de l'Ursuia.

Réponse : Tout à fait. L'étude hydrologique nous a permis de constater qu'il est essentiel de résonner par sous-bassin versants pour approcher les phénomènes. Pour suivre et analyser les pluies, nous avons recours à plusieurs outils de métrologie notamment les pluviomètres, mais également les lames radar. Le déploiement des sondes de la CAPB sur les affluents de la Nive viennent en complément des sondes Vigicrues et permettront d'avoir une meilleure couverture du réseau hydrographique.

- Réseau pluvial :

- Remarque : lors de gros orages à Macaye, le réseau n'est plus en capacité d'accepter les volumes d'eau ce qui provoque quelques débordements à quelques endroits. Mais cela reste très ponctuel.

- Réponse : si ces problématiques deviennent trop fréquentes, nous pouvons mettre la commune en relation avec nos collègues en charge de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU).



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



*RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER*

*AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE*

*PYRÉNEES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT*

III) Pour la suite

Les scénarios d'aménagements retenus sont les suivants :

Mesures retenues à pousser	Nombre de personnes favorables / 11 (dont 3 élus)
Suivi et alerte (sondes)	10
Suivi et alerte : réseau sentinelle	10
Aménagement d'un ouvrage	0
Curage	0
Diagnostics et mesures individuelles	3
Sollicitations / accompagnement individuel	0
Entretien cours d'eau	10
Rachat foncier	0

Suite au sondage, chaque mesure sera étudiée au regard de ses faisabilités. La réunion se termine après 1h30 d'échanges.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Nouvelle-Aquitaine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • Égalité • Fraternité

Direction Départementale

des Territoires et de la Mer



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

NOUVELLE-AQUITAINE

Agence de l'eau
ADOUR-GARonne

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Agence de l'eau
ADOUR-GARonne

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PYRÉNEES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT